

République Française

RÉUNION

**CONSEIL MUNICIPAL
de RIVES-EN-SEINE**

Art. 48 de la Loi du 5 avril 1884

Le Conseil Municipal

se réunira en séance ordinaire

Salle de l'Oiseau Bleu

Rives-en-Seine / Saint Wandrille-Rançon

Le mardi 29 mai 2018 à 20 heures 30

OBJET de la RÉUNION :

- Opération redynamisation du centre-bourg à St Wandrille-Rançon – Approbation des esquisses
- Réalisation de travaux sur le domaine public routier départemental RD22 et 64 à St Wandrille-Rançon – Convention avec le Département
- Syndicat Mixte des Bassins Versants Caux Seine – Convention de participation aux travaux sur l'Ambion, entre le collège et la Tour d'Harfleur
- Assistance dans l'instruction des actes d'occupation des sols – Convention avec la Communauté d'agglomération Caux vallée de Seine
- Autorisation d'urbanisme – Sanitaires publics Personnes à Mobilité Réduite à St Wandrille-Rançon
- Autorisation d'urbanisme – Accès Personnes à Mobilité Réduite au Cimetière de Villequier
- Garantie d'emprunt LOGISEINE – Locaux association Saint Onuphre
- Garantie d'emprunt LOGEAL – Locaux ancienne Poste
- Clôture régie police municipale
- Comité Technique de Rives-en-Seine
- Mise à disposition d'un agent pour la résidence autonomie
- Charte du Conseil des Sages
- Golf miniature - Convention d'affermage et clôture de la régie municipale
- Informations et questions diverses

Fait à Rives-en-Seine, le 23 mai 2018

Bastien CORITON

 *Bastien Coriton*

Maire de Rives-en-Seine